



## 6 Éditorial



**Laurent Roy**

Directeur de l'Eau  
et de la Biodiversité  
Ministère de l'écologie,  
du développement durable  
et de l'énergie

Le système d'information sur l'eau (SIE) est un dispositif partenarial essentiel qui doit permettre de mettre au service de tous, les données et informations nécessaires à la connaissance de l'eau et des milieux aquatiques, à l'évaluation de l'action publique au niveau local, national et européen et à une gestion optimisée de l'eau. C'est donc un élément majeur de transparence, indispensable à la bonne mise en œuvre de la politique de l'eau. C'est en particulier grâce à ce dispositif que sera jugée l'atteinte des objectifs DCE. Il convient donc de disposer d'un outil performant, fiable et crédible. C'est dans ce contexte et pour en améliorer la gouvernance, que j'ai réuni le 11 juillet dernier un premier comité stratégique du SIE, composé des représentants de ses principaux contributeurs. Ce comité, qui se réunira deux fois par an au maximum, aura pour rôle essentiel de hiérarchiser les actions portant sur la mise en œuvre des « grands » projets du SIE (Naiades, BNPE, SEEE, SISPEA...) tout en veillant au respect de leurs coûts et échéances de réalisation. Il s'appuiera sur les avis formulés par le comité permanent des usagers du SIE du CNE. Enfin, un effort particulier devra être fait pour faciliter l'accès aux données sur le portail Eaufrance. Par ailleurs, la démarche qualité du SIE, déjà en place sur certains de ses compartiments, sera renforcée et étendue progressivement à l'ensemble du dispositif, pour contribuer à garantir la fiabilité des données. Je compte sur l'implication de chacun des acteurs pour mettre en œuvre ces dispositions, qui permettront de rendre le SIE plus efficace et plus pertinent et d'en faire un outil reconnu de l'évaluation de la politique de l'eau.

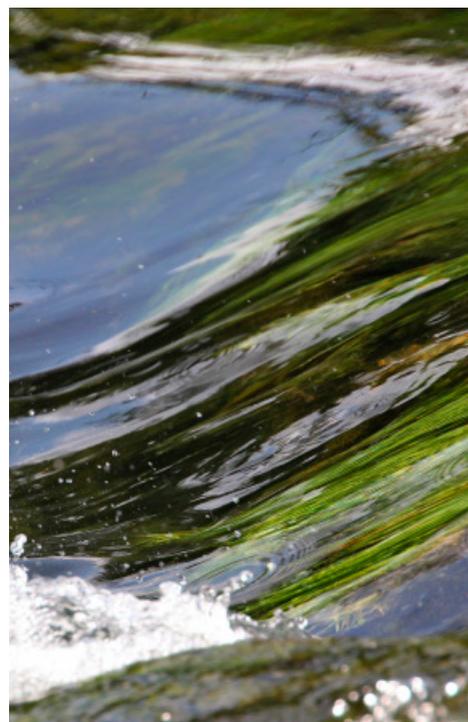
## 6 Actualité

### Améliorer l'accès aux données sur l'eau : une priorité de l'action publique

**L'accès aux données publiques est une priorité mondiale. En juin dernier, les chefs d'État du G8, en Irlande du Nord, ont signé une Charte pour l'ouverture des données publiques qui pose les principes suivants : ouverture des données publiques, principe de gratuité de leur réutilisation, formats ouverts et non-proprétaires.**

En France, avec la modernisation de l'action publique (MAP), la question de la transparence et de l'accès aux données pour tous est également au cœur de l'engagement de l'État. Santé, culture, logement, enseignement, environnement... autant de thématiques qui aujourd'hui font l'objet de jeux de données disponibles sur le site d'Etalab [www.data.gouv.fr/](http://www.data.gouv.fr/) et réutilisables. Pour les données relatives à l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement, bancarisées au sein du système d'information sur l'eau, plusieurs actions sont en cours pour faciliter l'accès par le citoyen à des données facilement compréhensibles. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'évaluation de la politique publique de l'eau issue de la MAP. Cette évaluation a abouti à un rapport remis lors de la conférence environnementale qui précise que « La mise à disposition par les producteurs de données validées est tardive (3 ans en moyenne), et l'accès à ces données, notamment par le public, mais aussi par les décideurs, est difficile. » La feuille de route pour la transition écologique issue de la Conférence environnementale donne donc comme priorité de réformer et simplifier le système d'information sur l'eau sur la base d'un audit indépendant. Le Comité national de l'eau, réuni le 10 octobre dernier, a ainsi confié au comité permanent des usagers du SIE (CPU SIE) une mission allant dans ce sens pour présenter lors du prochain CNE des propositions pour « faciliter et fiabiliser l'accès par le citoyen à des données sur l'eau facilement compréhensibles ».

• **Contacts :** [christian.jourdan@developpement-durable.gouv.fr](mailto:christian.jourdan@developpement-durable.gouv.fr)  
[rene.lalement@onema.fr](mailto:rene.lalement@onema.fr)



© Onema - Michel Bramard

## JOURNÉES D'INFORMATION SUR LE SYSTÈME D'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES EAUX (SEEE) À la rencontre des utilisateurs



**En septembre et octobre 2013, l'Onema a organisé dans les bassins cinq journées de présentation du projet SEEE. Il s'agissait à la fois d'informer sur l'avancée du projet mais aussi d'initier les futurs utilisateurs à l'outil d'évaluation du SEEE. Plus de 300 professionnels, publics et privés, se sont réunis à Paris, Metz, Orléans, Toulouse et Lyon pour faire le point sur le projet.**

Quel est l'état d'un cours d'eau à tel endroit ? Quel était ce même état une autre année ? Quelles sont les méthodes d'évaluation disponibles pour déterminer l'état sur les différents éléments biologiques et physico-chimiques ? Comment partager mes travaux d'évaluation ? Puis-je expertiser les résultats de calcul ? Autant de questions que pouvaient poser les services et établissements publics de l'État (DREAL, agences de l'eau), les collectivités locales (conseils généraux, EPTB, EPCI), les bureaux d'études, les industriels, ou bien encore les associations et gestionnaires de milieux, présents lors des journées d'information au projet SEEE. Ces journées étaient organisées en deux temps : la matinée était dédiée à la présentation du projet (les objectifs, la méthode adoptée, les avancées et les réponses apportées aux difficultés, le calendrier) et l'après-midi était l'occasion de se familiariser avec l'outil d'évaluation (SeeEval) grâce à une démonstration en direct. D'importants temps d'échanges ont également eu lieu.

### Que permet aujourd'hui le SEEE ?

Cinq ans après le lancement du projet, l'application informatique SeeEval permet, désormais, l'évaluation biologique, physico-chimique et chimique des cours d'eau, ainsi que l'évaluation chimique des eaux souterraines, conformément aux règles en vigueur en application de la DCE (directive-cadre sur l'eau). D'ici la fin de l'année 2013, elle permettra le calcul des nouveaux indices biologiques sur cours d'eau, avec les données disponibles jusqu'en 2012. Ayant vocation à être le système de référence pour toutes les catégories d'eau, le SEEE intégrera progressivement les indicateurs concernant les plans d'eau et les eaux littorales dans les années à venir.

### Pourquoi un nouveau système d'évaluation de l'état des eaux ?

Longtemps, la qualité de l'eau n'a porté que sur sa composition chimique. En adoptant en 2000 la DCE, l'Europe fixe aux États membres un objectif d'atteinte du « bon état » de leurs eaux et leur a demandé de rendre compte des résultats de leurs politiques. Aujourd'hui, cet état des eaux reflète avant tout le fonctionnement des milieux aquatiques superficiels (cours d'eau, plans d'eau, eaux littorales) en termes biologiques, physicochimiques et hydro-morphologiques ; et l'état des eaux souterraines repose sur leurs propriétés chimiques et leur fonctionnement quantitatif.

Prenant en compte cette évolution nécessitant le remplacement des outils et référentiels antérieurs de la qualité des eaux, tels que le SEQ-Eau, la France lance, dès 2007, le projet d'un nouveau système d'évaluation de l'état des eaux, le SEEE, et décide de le doter d'une application informatique nationale. Confié à l'Onema par le Ministère en charge de l'écologie, et avec l'appui de nombreux partenaires, acteurs de bassin, organismes scientifiques et techniques, bureaux d'études, le SEEE permet de définir les méthodes, de réaliser des évaluations et de tracer des processus d'évaluation de l'état des eaux. Traitant de toutes les catégories d'eau (eaux douces de surface, eaux souterraines et eaux littorales) et de toutes les thématiques (biologie, chimie...), ce système innovant répond aux différents besoins d'évaluation des acteurs de l'eau, gestionnaires et décideurs. Dédié à l'évaluation à l'échelle du site, il fournit une aide à la décision autant pour le choix quotidien des actions au niveau local que pour le reporting à la Commission européenne des plans de gestion et contribue ainsi à la cohérence et à la transparence de la politique de l'eau.

### L'outil d'évaluation, à quoi cela sert ?

Le SEEE est doté de deux outils, un outil de simulation et un outil d'évaluation. L'outil de simulation (SeeSimu), application locale à disposition des scientifiques depuis 2009, a permis de construire et de tester un ensemble de méthodes d'évaluation. L'outil d'évaluation (SeeEval) est une application internet qui permet aux



Isabelle Vial, Pascale Vachez et Jean-Pierre Porcher, l'équipe du projet See à l'Onema

acteurs de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques d'évaluer sur un site d'évaluation et sur une période choisie l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en traçant l'ensemble du processus (depuis le choix des méthodes et la sélection des données jusqu'à la production d'un rapport d'évaluation comprenant des résultats et des commentaires et dires d'expert).

Suite à ces journées, toute personne souhaitant utiliser l'outil d'évaluation peut rejoindre la communauté de travail SEEE en demandant la création d'un compte utilisateur à l'adresse [seee@onema.fr](mailto:seee@onema.fr).

## INFOS PRATIQUES

- Pour accéder à l'outil d'évaluation, connectez-vous à <http://seee.eaufrance.fr/SeeEval/>
- Pour retrouver toutes les informations et présentations liées aux journées de sensibilisation : <http://www.onema.fr/retour-sur-les-journees-de-sensibilisationSEEE>
- **Contacts :** [isabelle.vial@onema.fr](mailto:isabelle.vial@onema.fr), [samuel.dembski@onema.fr](mailto:samuel.dembski@onema.fr), [pascale.vachez@onema.fr](mailto:pascale.vachez@onema.fr)

## Parole à



### Jean-Luc GAY

Directeur général du Syndicat intercommunal pour la protection des inondations et la préservation environnementale de la Frayères et de la Roquebillière - SIFRO

« Nous sommes venus à la journée d'information organisée à Lyon sur l'outil d'évaluation de l'état des eaux, dans un objectif bien précis : voir si cet outil développé par l'Onema nous permet de partager et d'échanger les données et les informations relatives à l'état des eaux. En effet, nous avons lancé, au syndicat, le projet suivant : suivre l'évolution de l'état de nos cours d'eau à partir des indicateurs de la directive cadre européenne sur l'eau (critères chimiques, indices poissons, diatomées, etc.). Pour ce faire, nous avons passé un marché pour recueillir nos propres données en prenant en compte les méthodes et les indicateurs DCE. Notre souhait est désormais de pouvoir utiliser l'outil d'évaluation comme une plate-forme d'échanges avec tous et pour faire nos propres simulations d'état. Lors de ces journées, nous avons trouvé l'outil accessible et d'utilisation claire. De plus, nous avons été rassurés sur le fait que cela correspondait à nos attentes. » • **Contact :** [jeanluc.gay@sifro.fr](mailto:jeanluc.gay@sifro.fr)



### Marc ROUSSEL

Bâtiment Ingénierie et Synthèse

« En tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le syndicat, nous avons participé à la journée

d'information pour évaluer la cohérence de la méthodologie que nous avons mise en place avec le syndicat vis-à-vis des objectifs du SEEE et surtout de recueillir les modalités de mutualisation des données. Ayant intégré les informations, nous accompagnerons notre maître d'ouvrage dans cette démarche en devenant acteur du projet. »

• **Contact :** [mrousseau@bi-s.fr](mailto:mrousseau@bi-s.fr)



### Jean-Pierre PORCHER

Directeur du projet SEEE à l'Onema

« Le système d'évaluation de l'état des eaux est un des projets prioritaires du Système d'information sur l'eau (SIE). Il a été et, est encore, une locomotive dans la construction du SIE. Il nous a obligés à travailler sur toutes les thématiques et catégories d'eau, il nous a poussés, avec le Sandre, à développer les référentiels nécessaires à l'« urbanisation du SIE » (référentiel des sites, référentiel taxonomique...). Ce qui préexistait a, quelque part, été simplifié en mettant en place un vocabulaire commun entre tous les acteurs du SIE. Par exemple, dorénavant la notion de « point de contrôle » est claire et posée alors qu'auparavant plusieurs expressions étaient utilisées (« lieu de surveillance » pour les eaux côtières, « site de mesure du qualitomètre » pour les eaux souterraines, « point de prélèvement qualité » pour les eaux de surface continentale). Le SEEE a donc permis d'établir un vocabulaire commun. La DCE a permis de passer d'une manière de travailler par thématique, à un travail collectif par rassemblement et utilisation des données communes concernant le bon fonctionnement de l'écosystème. Enfin, le projet a permis d'améliorer la qualité des données du SIE grâce aux travaux de constitution d'un entrepôt de données, unique. »



### Jean-Michel BRESSON

Département Planification Etudes Milieu  
Expert physicochimie eaux de surface -  
Agence de l'eau Rhin Meuse

« Je suis venu à la journée de présentation du SEEE à Metz pour m'informer de la disponibilité de certaines fonctions de l'outil d'évaluation, indispensables pour calculer l'état des eaux et rapporter à l'Europe. Cet outil est un instrument qui ne peut être utilisable que s'il est alimenté par des stratégies de calcul validées et conformes aux arrêtés décrivant les méthodes d'évaluation de l'état des eaux. Ces stratégies sont encore en cours de validation. De plus, face aux énormes volumes de données que nous avons à traiter, il faut rendre plus performant le temps de calcul. Enfin, la restitution ergonomique et en masse des résultats calculés, très attendue, est en cours d'élaboration. Cependant, il est important que dès maintenant, les gros producteurs d'états des eaux, dont l'agence de l'eau Rhin-Meuse fait partie, puissent produire leurs résultats avec le SEEE pour utiliser une des fonctions opérationnelles : partager entre experts des résultats, les publier et les rendre réutilisables par tous. L'utilisation de l'outil par des utilisateurs autres que les gros producteurs, qui alimentent directement l'entrepôt de donnée via diverses banques de données, est, quant à elle, conditionnée à la possibilité d'utiliser leurs propres données, fonctionnalité également en cours de construction. »

• **Contact :** [jean-michel.bresson@eau-rhin-meuse.fr](mailto:jean-michel.bresson@eau-rhin-meuse.fr)

## 6 Quoi de neuf ?

### Actualisation du site PCB

Une version actualisée du site sur les PCB, entrant dans le cadre du plan PCB, a été mise en ligne depuis le 26 juillet dernier. Il présente, d'une part, la mise à jour des données sur les PCB, dioxines et furanes et mercure, par bassin et par année, ayant bénéficié de l'avis et expertise de l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses). D'autre part, il fait apparaître les données de toutes nouvelles analyses sur d'autres substances prioritaires, l'hexachlorobenzène (HCB) et l'hexachlorobutadiène (HCBd).

<http://www.pollutions.eaufrance.fr/pcb/>

### RENDEZ-VOUS AVEC LES DOM



© Olivier Monnier

### Le référentiel hydrographique de Mayotte

Le référentiel BD Carthage Mayotte®, désormais disponible, apporte une meilleure connaissance du réseau hydrographique très dense de l'île et de ses spécificités. Lancé en 2008 à la demande du Préfet de Mayotte, ce référentiel a été porté par de nombreux partenaires : la DEAL Mayotte, l'Onema, Irstea, le BRGM, l'IGN... Il se matérialise par une cartographie au 1/25 000°. Chaque entité hydrographique est décrite par un code identifiant et par des informations générales topographiques - largeur du cours d'eau, nom, lieu... - et géométriques pour identifier les liens entre les cours d'eau. Il a pu être réalisé grâce aux données issues de photographies aériennes (banque de données BD ortho®) et d'un modèle numérique de terrain (MNT) - représentations en 3D. Outre son utilisation pour l'exercice de la police de l'eau ou pour des études sur les risques naturels, BD Carthage Mayotte® va être utile pour mettre à jour le référentiel des masses d'eau et pour actualiser l'état des lieux d'ici fin 2013. Il s'inscrit dans la BD Carthage®, référentiel du réseau hydrographique qui couvre l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer depuis 2012. Le dernier né des départements français se met ainsi en conformité avec les objectifs européens et nationaux.

• **Contact :** [laurent.coudercy@onema.fr](mailto:laurent.coudercy@onema.fr) - [Anil.Akbaraly@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Anil.Akbaraly@developpement-durable.gouv.fr)

## 6 Rendez-vous avec les projets du SIE

### Programme de valorisation

- Les efforts de surveillance des eaux souterraines (collaboration Onema/Brgm) : <http://www.eaufrance.fr/documents/les-syntheses-eaufrance-no6-les>
- Les nitrates dans les eaux souterraines (production SOeS) : [http://www.eaufrance.fr/IMG/pdf/nitrates\\_ESO\\_1996-2011\\_201305.pdf](http://www.eaufrance.fr/IMG/pdf/nitrates_ESO_1996-2011_201305.pdf)
- Les tendances d'évolution de poissons de 1990 à 2009 (production Onema) : <http://www.eaufrance.fr/documents/les-syntheses-eaufrance-no7>
- Les espèces envahissantes dans les zones humides (production SOeS) : <http://www.eaufrance.fr/documents/le-point-sur-les-especes>
- La contamination des cours d'eau par les pesticides (production SOeS) : <http://www.eaufrance.fr/documents/chiffres-statistiques>

### Accord cadre Onema-IGN

L'Onema et l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière) ont signé le 29 juillet dernier, dans les locaux de l'Onema, un accord-cadre officialisant leur partenariat. Cette collaboration couvrira trois thématiques, se déclinant en de multiples actions : la recherche et développement (méthodes et outils pour produire, valoriser et diffuser les données géographiques), les référentiels géographiques continentaux et la formation et communication.

### La BD Carthage en Open data

Désormais, la BD Carthage est sous licence « Etalab ». Cela signifie que les informations diffusées par BD Carthage sont libres et gratuites pour toute réutilisation, y compris commerciale, pour une durée illimitée et dans le monde entier. Etalab est la mission chargée d'ouvrir le plus grand nombre de données publiques des administrations et de mettre en place le portail unique des informations publiques de l'État, <http://www.data.gouv.fr/>



C. Piquier - Onema

### La vie du réseau

**Jean-Pierre Porcher**, directeur du projet SEEE (Onema), est parti à la retraite. Il est remplacé par Samuel Demski, chef de projet SEEE.  
**Laure Couvidat** reprend les fonctions de Sylvain Grellet pour l'information géographique au Secrétariat du Sandre.

#### LETTRÉ SIE N°7 - NOVEMBRE 2013

##### Directrice de la publication :

Elisabeth Dupont-Kerlan (Onema)

##### Responsable de la rédaction :

René Lalement (Onema)

**Rédaction :** Céline Piquier (Onema)

**Comité de rédaction :** René Lalement (Onema), Christian Jourdan (Medde),

Jean-Michel Zammit (Onema), Céline Piquier (Onema), Jeanne Defoi (Office de l'eau de la Martinique), Dominique Frechin (agence de l'eau Rhin-Meuse), Paule Operiol (agence de l'eau Loire-Bretagne), Martine Gäeckler (agence de l'eau Adour-Garonne).

##### Conception et mise en page :

Partenaires d'Avenir.

Imprimeur : IME

